

DEL F Pro A2

RS1693 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	100
Formacode(s)	15254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL · SIRET : 18004306900012

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation, 1 à former et 3 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION SYLLABE	40857063800036	Organiser l'évaluation
CEFORA SARL	39871307300086	Organiser l'évaluation
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-St-Denis	—	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE JULLIAN	19330023300031	Former
UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (UBS)	19561718800600	Organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Reconnaissance d'un niveau de français (A2) harmonisé sur les niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe

Le DELF Pro A2 est un diplôme du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, validant une compétence à communiquer en français en contexte professionnel, correspondant au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le DELF Pro repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique en contexte professionnel. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières en contexte professionnel relève de la compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation. Ce schéma a conditionné l'élaboration des examens au sein desquels sont systématiquement évaluées, pour chaque niveau, les quatre activités langagières, avec selon les niveaux une place plus ou moins importante accordée à l'interaction et à la médiation.

Le niveau A2 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité ; à communiquer lors de tâches simples et habituelles ; à décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Le DELF Pro A2 évalue les quatre compétences langagières dans le contexte général suivant : effectuer des activités professionnelles en relation avec différents services et collaborateurs.

1 – Compréhension orale : comprendre quatre courts documents enregistrés ayant trait à des situations courantes de la vie professionnelle.

Durée : 25 minutes / 25 points

2 – Compréhension des écrits : comprendre quatre courts documents écrits ayant trait à des situations courantes de la vie professionnelle et répondre à des questions simples.

Durée : 30 minutes / 25 points

3 - Production écrite : rédaction de 2 écrits :

- décrire un événement ou des expériences professionnelles ;
- écrire pour proposer, demander, informer...

Durée : 45 minutes / 25 points

4 - Production orale (épreuve individuelle avec un jury) : se présenter lors d'un entretien dirigé, s'exprimer en continu sur un sujet professionnel, résoudre une situation courante de la vie professionnelle.

Durée : 6 à 8 minutes / 25 points (10 minutes de préparation)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le diplôme DELF Pro A2 peut être proposé à tous les publics.

Extrait de l'arrêté ministériel du 17/07/2005, Art. 1er : « Les personnes de nationalité étrangère et les Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français peuvent se voir délivrer un diplôme d'études en langue française (DELF) ou un diplôme approfondi de langue française (DALF) qui leur sont réservés. »

Extrait de l'arrêté ministériel du 10/07/2009, Art. 2 : « Les niveaux A1, A2, B1 et B2 du DELF comportent une "option professionnelle", qui peut être proposée aux candidats désireux de faire valoir leur connaissance du français dans le cadre de leur activité professionnelle actuelle ou future. »

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1693/>